

„ lui a prescrit , & que cet état est plutôt
 „ l'image de la dégradation de l'espece hu-
 „ maine , que le tableau de son enfance. „

M^r. F. parle ensuite de la *bonté absolue*
 des loix & de leur *bonté relative*. L'objet de
 cette bonté absolue est, selon lui, le droit
 naturel , & ensuite la religion , comme dé-
 veloppant le droit naturel & les principes
 universels de la morale. ⁶⁶ Nul homme , dit-il ,
 „ ne peut ignorer les loix de son espece ,
 „ parce que ces loix ne sont point les ré-
 „ sultats équivoques des stériles méditations
 „ des moralistes : elles sont l'impression im-
 „ muable de ce principe de raison univer-
 „ selle , de ce sens moral du cœur , que l'au-
 „ teur de la nature a imprimé dans tous les
 „ individus de l'espece humaine „. Voilà ce
 qui trompe l'auteur , comme beaucoup d'autres
 axiomes de ce genre , qui pour être bien son-
 ores & avoir la plus spécieuse apparence de
 démonstration , n'en sont pas moins démentis
 par le fait. Laissez faire les raisonneurs , les
 esprits inquiets , tracassiers ou corrompus ; ils
 auront bientôt fait de ce *sens moral du cœur* ,
 de cette *raison universelle* , tout ce qui leur
 plaira , tout ce que leur intérêt ou leur sys-
 tême exigera. Mais peut-être l'auteur ne par-
 le-t-il que des esprits droits , des âmes pures
 & saines. Oh ! dans ce cas sans doute il a
 raison. Mais que devient son fondement gé-
 néral dans cette supposition particulière ?
 Ce défaut de logique tient à une inversion
 de choses , que j'abandonne à ses réflexions.

La bonté relative des loix est , suivant